



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE  
L'EURE**  
Cité administrative  
Boulevard Georges CHAUVIN  
27000 EVREUX

**Décision de délégation spéciale de signature  
pour la vente des biens saisis**

**L'Administrateur Général des Finances Publiques,  
Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Eure,**

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article R\* 260 A-1 ;

Vu la décision du Directeur général des finances publiques du 7 novembre 2011 ;

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation de signature est accordée à :

- Monsieur Bruno MONTMUREAU, Administrateur des Finances Publiques,
- Monsieur Nicolas GOUGET DE LANDRES, Administrateur des Finances Publiques Adjoint,
- Madame Géraldine SAINT REMY VILMOT, Administratrice des Finances Publiques Adjointe,
- Monsieur Daniel LECHAT, Administrateur des Finances Publiques Adjoint,

en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis.

**Art. 2 .** – Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs du département de l'Eure.

Fait à Evreux, le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015

L'Administrateur Général des Finances Publiques,  
Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Eure,

Gilles ROCHE